

ECOLE LAMARTINE

71800 LA CLAYETTE

CONSEIL D'ECOLE N°1

DU 17/10/2013

Présents: M. Gaillard (représentant de la municipalité),

Mme Berger, Mme McKay, Mme Jacquet, Mme Delia, Mme Gaillard, Mme Aublanc (déléguées des parents d'élèves)

Mme Robelin (DDEN),

Mmes Fontanel, Pillot, Lopez, Lapray, Viaux, M. Bezier enseignants

Excusés: M. Godard (M. le maire), Mme Perrin, M. Bailly (représentants de la municipalité), Mme Penanhoat (parente d'élève)

Présidente de la séance: Mme Minjollet

Secrétaire de séance: Mme Lapray

1. Installation du nouveau Conseil.

Les élus sont présentés. Le rôle et les attributions du Conseil d'école sont énoncés.

Le bureau est désigné:

- Mme Pillard, DDEN
- Mme Gaillard, parente d'élève
- Mme Fontanel, enseignante
- Mme Minjollet, directrice

2. Règlement scolaire.

Le règlement intérieur: il est lu, commenté et modifié. Il est adopté à l'unanimité.

La charte d'utilisation du matériel informatique de l'école : elle est lue et commentée. Des points sont précisés.

3. RASED.

La présentation du RASED (aide aux enfants en difficulté) est faite par Mme Lapray.

- un maître E (aide spécialisée pédagogique) : Mme Lapray.

Le secteur de La Clayette comporte 15 écoles, il s'est trouvé étendu de 3 écoles supplémentaires, suite à la fermeture du poste de Paray-le-Monial en juin 2012.

- une Psychologue rattachée à Charolles et régulièrement à La Clayette.

4. Fonctionnement de la semaine de 4 jours 1/2

Au niveau des apprentissages, il apparaît que ce soit vraiment bénéfique. Les enfants sont plus réceptifs le matin (y compris le mercredi). Plus de régularité dans la semaine.

Au niveau des activités périscolaires, on note une satisfaction globale, même s'il reste encore quelques améliorations à apporter. Il est important de rappeler qu'il n'y a pas d'obligation de participation aux 4 soirs dans la mesure du possible, l'objectif est de réduire la journée de l'enfant.

Certaines familles semblent se plaindre de la fatigue, il est prématuré d'en tirer des conclusions pour le moment.

ECOLE LAMARTINE

71800 LA CLAYETTE

2 parents sont choisis pour les réunions du comité de pilotage :

- Mme Aublanc
- Mme Delia

5. Projets « Ecole et cinéma »:

L'école est répartie dans le projet.

Déroulement des activités : Une programmation est établie avec les écoles participant à ce projet. Il y a une projection par trimestre pour chacun des cycles et de retour en classe, des travaux en arts visuels, en production d'écrits...

6. Le point COOP est présenté.

Présentation du bilan de l'année dernière. Comparatif avec année précédente.

Une compatibilité saine grâce aux subventions et aux différentes manifestations : la vente de plants, la kermesse et la souscription ont été une réussite.

Les vérificateurs aux comptes sont nommés :

- Mme Minjollet
- Mme Pillot
- Mme McKay

7. Les travaux à l'école.

-Divers travaux d'entretien et autres petits travaux dans les classes (notamment les stores) ont été réalisés pendant les vacances. Ce qui a été demandé a été fait.

-La zone de sécurité devant l'école est appréciée.

-La réfection des sanitaires à partir des congés de Toussaint est prévue.

-Il reste:

* Le rafraîchissement des façades reste à envisager ainsi que la réfection de la classe de CM2, la classe de CP. Il conviendrait de prévoir la réfection des fenêtres du RASED, côté promenade (bruit important de la circulation, déperdition de chaleur).

* Il y a un problème au niveau de la régulation des thermostats dans la salle des maîtres et la classe adjacente.

8. Divers.

La cohabitation avec l'école maternelle dans nos locaux se passe bien. Tous les espaces sont bien occupés y compris les logements du bâtiment central.

Un problème en ce qui concerne le respect des horaires d'entrée (surtout le mercredi) pour les élèves de l'école Lamartine (enfants du primaire qui arrivent à 8h30 non surveillés jusqu'à 8h45)

ECOLE LAMARTINE
71800 LA CLAYETTE